



Cour d'honneur, partie de la cour qui s'étend entre le bâtiment septentrional du corps de logis principal et la chapelle, vue en regardant vers l'ouest, c'est-à-dire vers la mer,

IVR31\_20086200034XE

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation